

Conseil municipal du 3 Décembre 2020

Présents : Bernadette Doutremepuich, Marie Crouvisier, Guislaine Delaforge, Dominique Devienne, Isabelle Gruchala , Catherine Hocquette, Antony Lourdel, Christian Nevejans, Marthe Tiprez,

Absents excusés : Jonathan Kusz, Frédéric Louette pouvoir à Marie Crouvisier, Hélène Massa , Emmanuel Thilly pouvoir à Bernadette Doutremepuich.

Secrétaire de séance : NEVEJANS Christian

Avant d'aborder les points prévus à l'ordre du jour, M. Lourdel Antony prend la parole pour informer les membres du conseil qu'il présente sa démission d'adjoint et de conseiller.

Lecture et approbation du PV du conseil du 15 octobre. Vote : Pour à l'unanimité

Délibérations :

- 1) Renouvellement de la convention « Droit des sols » avec la CALL . Ce sont les services de la CALL qui instruisent les dossiers d'urbanisme car les petites communes ne peuvent avoir le personnel compétent : 300 euros pour un PC, 150 euros pour une DP. Les dossiers instruits reviennent à la mairie pour signature par le maire.

Vote renouvellement de la convention : 10 pour à l'unanimité

- 2) Embauche d'un PEC : le contrat temporaire de Lucas se termine conjointement avec la fin du contrat de Julie que nous ne renouvelerons pas. La mission locale nous a informés de la possibilité d'embaucher des PEC avec une aide renforcée à 65% : j'ai transmis les fiches de poste concernées à la mission locale qui nous a fait parvenir des CV correspondant. Ce dispositif s'adresse aux jeunes de moins de 26 ans .

Nous avons reçu trois personnes ayant des compétences et des expériences auprès d'enfants : à compétences et expériences égales nous avons fait le choix de la proximité. (Normalement pour 25 heures)

Un poste d'agent technique espaces verts et entretien devrait aussi être envisagé ; proposition est donc faite de délibérer sur l'embauche de deux PEC.

Madame GRUCHALA propose qu'à l'avenir, il serait bon que la population de Villers soit informée à chaque campagne d'embauche afin que les villersois puissent candidater.

Vote embauche de deux PEC : 10 pour à l'unanimité

- 3) Modifications des « Baux ruraux » : une partie des baux vient à expiration le 30 avril 2021(résiliation avant le 31/01/2021) ; Madame Le Maire annonce qu'elle souhaite inscrire la préférence donnée aux habitants de Villers et augmenter le loyer qui passerait de 333 euros l'hectare à 400 euros. Le loyer a été fixé en 2015 et aurait dû être indexé : ce qui n'a pas été fait depuis.

Vote : 10 pour à l'unanimité

- 4) Attribution de la DETR : Dotation Equipement Territoires Ruraux. Les montants prévus (ce sont des montants exceptionnels) par l'Etat pour la DETR, suite à la crise du Covid peuvent être attribués sur trois types de projets : la transition énergétique, la préservation du patrimoine, la résilience sanitaire.

Madame Le Maire propose de monter un dossier de demande pour la rénovation intérieure de l'église. D'autres subventions seront aussi demandées sur ce dossier.

Vote : 10 pour. Unanimité

Point budget :

Vote 25% de dépenses début d'année jusqu'au vote du budget. Vote : **Vote Pour à l'unanimité.**

- 1) Dépenses Covid : le montant global s'élève à **6902,14€**
Le document distribué indique les différents postes de dépenses. Certaines dépenses perdureront : savon et papier essuie-mains par exemple.

- 2) Budget de fonctionnement : le document indique le montant global des dépenses de fonctionnement : **290456,90 euros** en regard du Budget primitif : **333 980 euros**

Point Commission :

- 1) Travaux : Mme Le Maire remercie Monsieur Dominique DEVIENNE pour son investissement concernant les courses effectuées et le temps passé à ses missions.
M. DEVIENNE décrit les chantiers terminés et en cours :
 - CD 58 : 20 réponses ont été reçues, avec des propositions concernant le projet d'aménagement de la route.
 - Lave-vaisselle : Le chantier est terminé.
 - L'égouttage est prévu pour 2021.
 - Logement locatif : Chantier salle de bains en cours.
Poêle à pellets : Pas conforme et nécessite d'être déplacé.
L'étude est en cours. (déplacement et tubage)

- 2) « Jeunesse , culture » : Madame GRUCHALA fait le point sur la recherche d'architecte pour le projet d'aménagement de l'espace près de l'école

- 3) « Vie du Village » : Madame Le Maire remercie Madame Guislaine DELAFORGE pour la gestion des cadeaux de fin d'année. Mme DELAFORGE fait le point sur l'ensemble des cadeaux qui seront distribués :
 - Pour les aînés : 106 cadeaux
 - Pour les enfants : 59 cadeaux
 - Pour les ados : 50 cadeaux

La distribution des cadeaux du 19 décembre est alors organisée : Les équipes sont constituées.

Le projet « Boîtes de Noël » sera mis en place en 2021

La cérémonie des vœux du maire est fixée au Vendredi 29 janvier 2021. Il est décidé que pour tout le mandat, cette cérémonie des vœux sera organisée le dernier vendredi du mois de janvier. En 2021 les vœux n'auront toutefois pas lieu en raison du covid.

La cérémonie des vœux au personnel est fixée le 18 décembre à 14h.

4) « Scolaire et périscolaire »

Monsieur NEVEJANS rappelle les dispositions prises pour améliorer les conditions d'accueil des enfants durant la pause méridienne.

Une réunion de la commission « Scolaire et Périscolaire » est à prévoir afin d'aborder le sujet des horaires de l'école qui peuvent être modifiés cette année.

Lors de cette réunion sera abordé également le sujet de la direction du centre de loisirs en l'absence de M.Ammeux durant les 2 prochaines sessions du centre.

Site Internet

M. NEVEJANS présente les rubriques « vides » du site et propose un travail collaboratif afin que chaque membre produise un texte pour ces rubriques. Chaque conseiller se positionne sur un contenu.